St-Boniface.—Je viens m'acquitter de mes promesses à Notre-Dame du Très Saint Rosaire. Depuis longtemps, je souffrais de la dyspepsie; après avoir employé inutilement tous les remèdes possibles, je m'adressai à la Sainte Vierge, lui promettant d'assister à tous les offices de son beau mois, et de faire publier ma guérison dans ses Annales, si je l'obtenais. Je promis encore d'inclure \$5.00 en reconnaissance à cette bonne Mère. Ma prière a été exaucée; je suis heureuse d'accomplir mes promesses et de dire mille fois: Merci à la Sainte Vierge.—Mme R. Chainé.

St-Ubalde, 10 sept.—Grandes faveurs obtenues après promesse de continuer mon abonnement aux *Annales* et de faire publier. — *Abonnée*.

Ste-Flore, 10 sept.—Au mois de mai dernier, mon mari fut pris d'un gros rhume qui persistait en dépit des remèdes, et menaçait de tourner à la consomption. Et pourtant, mon mari est bien nécessaire à sa famille; il est seul pour lui gagner le pain de chaque jour. Je promis à N.-D. du Rosaire, si elle le guérissait, d'envoyer une piastre à son sanctuaire et de faire publier sa guérison dans les Annales. A ma très grande joie, il se mit à prendre du mieux et au bout de trois semaines, il a pu recommencer à travailler et depuis, grâce à la protection de N.-D., il n'a pas perdu une heure. — Mme F. J.

Cap St-Ignace, 10 sept.—Remerciements à la Reine du T. S. Rosaire et à saint Antoine pour faveur obtenue. Offrande au Sanctuaire, \$1.00.—Abonnée.

St-Célestin de Nicolet, 12 sept.—J'ai été guérie de deux graves maladies après la promesse de réciter le rosaire tous les jours pendant deux ans, et de faire publier dans les Annales.... Promesse d'un autre abonnement aux Annales pour d'autres faveurs sollicitées.—Enfant de Marie.

St-Prosper.—Je suis un père de famille, guéri d'une longue maladie, par l'intercession de N.-D. du Rosaire, après promesse d'abonnement aux *Annales*, et d'un pèlerinage au Cap.—E. M.

Ste-Geneviève, 14 sept.—Guérie d'une maladie grave par l'intercession de la Reine du Rosaire, après promesse d'insertion.—Mme L. St.

- --- Guérie d'un mal aux yeux par l'usage des Roses bénites. ---Mme E. B.
 - Faveur obtenue par la protection de N.-D. du Rosaire.-H. St.

Grand'Mère.—Je remercie N.-D. du T. S. Rosaire pour faveurs obtenues après promesse de publication dans les *Annales*.—Un abonné.

La Baie, 9 septembre.—Offrande au Sanctuaire en actions de grâce pour le succès d'un examen.

Nouvelle, 13 sept.—J'offre mes plus sincères remerciements à la Reine du T. S. Rosaire pour la guérison d'une personne chère. — Une abonnée. me fai

par me

S

mes S cess Mèr

mill

mes

Dan faire Stedans privi fidèle

Lo saire neur

De saire

Stla pri ères

obten sollici Mme

prome bénite

Tro: Cap, p fils, âg lui att